

ENTREPARTICULIERS.COM
Société anonyme au capital de 354.045 €
Siège social : 20, rue Cambon – 75001 PARIS
RCS PARIS B 433 503 851

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2022

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 14 JUIN 2023**

(Opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Approbation des comptes et des comptes consolidés)

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin notamment :

- de vous rendre compte de la marche des affaires de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice,
- de soumettre à votre approbation la possibilité pour la société d'intervenir sur ses propres titres.

**1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE
L'EXERCICE ECOULE**

Rappel de l'activité et situation conjoncturelle d'Entreparticuliers

Au cours de l'exercice 2022, la société a poursuivi l'orientation décidée en 2017, site et moteur de recherche immobilier gratuit rémunéré par une recette publicitaire et réduction drastique des charges, lui permettant de conserver un résultat positif.

- **Cotation sur le marché d'Euronext Growth**

L'action ENTREPARTICULIERS.COM est cotée sur le marché d'Euronext Growth depuis février 2007.

Les cours et les transactions de l'action en 2022 sont les suivants :

- Cours d'ouverture en début d'année : **4,62 €**
- Cours de clôture en fin d'année : **2,21 €**
- Cours le plus bas de l'année : le 15 / 07 / 2022 : **1,75 €**
- Cours le plus haut de l'année : le 25 / 08 / 2022 : **4,80 €**

Source : <https://live.euronext.com/fr/product/equities/FR0010424697-ALXP>

Au 31 décembre 2022, le capital social se décompose en 3.540.450 actions au nominal de 0,10 euros, soit un capital social de 354.045 euros.

1.1 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

- **Décomposition du Chiffre d'affaires du Groupe**

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 772 246 € en 2022 contre 942 471 € en 2021 ;

Ce chiffre d'affaires provient quasi exclusivement des revenus publicitaires engendrés par le site.

- **Les charges d'exploitation**

En 2022, les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à 655 239 € contre 717 363 € en 2021.

La masse salariale passe de 162 244 €, au 31 décembre 2021 à 179 173 €, au 31 décembre 2022. Elle représente 23 % du chiffre d'affaires en 2021 contre 17 % en 2020.

- **Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation s'établit à 173 797 € en 2022 contre 269 056 € en 2021, soit environ 95 K€ de variation.

- **Résultat Financier**

Le résultat financier en 2022 redevient positif et s'établit à -61 686 € en 2022 contre 139 636 € en 2021.

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'établit à -47 142 € en 2022 contre -114 478 € en 2021.

Les charges exceptionnelles sont principalement composées de dotations aux provisions ou de pénalités ou indemnités versées dans le cadre de litiges fiscaux ou commerciaux.

- **Résultat de l'ensemble consolidé**

L'impôt différé s'établit à -1 837 € en 2022 contre 283 € en 2021.

Le résultat net s'établit à 66 805 € en 2022 contre 293 932 € en 2021.

- **Les investissements**

Aucun investissement significatif réalisé par la société sur l'exercice 2021 hormis l'immobilisation des frais liés à la refonte du site internet.

- **Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)**

Le chiffre d'affaires de la société provient quasi exclusivement de la régie publicitaire.

Le Besoin en Fonds de Roulement de la société est structurellement négatif. Au 31 décembre 2022, le Besoin en Fonds de Roulement de la société est de - 172 K€ contre - 228 K€ au 31 décembre 2021.

- **Trésorerie et Capitaux**

Au 31 décembre 2022, la trésorerie nette s'élève à 466 103 € contre 535 686 € au 31 décembre 2021, soit une diminution de 69 583 €.

La société ne recourt pas à l'escompte, ni à d'autres concours bancaires du type factoring.

- **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients**

Dettes fournisseurs

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard					
Montant total TTC des factures concernées	3 650				3 650
Pourcentage du montant total des achats HT	0,802%	0,000%	0,000%	0,000%	0,802%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total TTC des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours Nets				
<u>Créances clients</u>					
Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard					
Montant total TTC des factures concernées	87 836				87 836
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	11,374%	0,000%	0,000%	0,000%	11,374%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Montant total TTC des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours Nets				

1.4 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

1.5 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET

DEVELOPPEMENT

Néant

1.6 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2023, l'objectif est de maintenir une bonne rentabilité en ajustant le montant des charges à l'évolution du chiffre d'affaires.

Parallèlement, nous continuerons à rechercher une nouvelle activité de croissance

Risques et incertitudes

L'essentiel des recettes provenant de la publicité programmatique, le chiffre d'affaires est corrélé à l'audience du site ainsi qu'au prix que sont prêts à payer les annonceurs pour y être visibles.

Prêt interentreprise :

La société ENTREPARTICULIERS.COM n'a pas conclu de crédit-interentreprise, mais bénéficie d'une avance en compte courant de sa mère GMI pour un montant de 348 200 € au 31 décembre 2022.

Pratiques anti-concurrentielles :

La société ENTREPARTICULIERS.COM ne pratique pas des opérations anti-concurrentielles.

Compatibilité de couverture et utilisation des instruments financiers :

La société ENTREPARTICULIERS.COM n'a pas utilisé d'instruments financiers au cours de l'exercice écoulé.

1.7 INFORMATIONS SUR L'IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE

En application des articles L225-102-1 alinéa 5 et suivants modifiés par la loi 2016-138 du 11 février 2016, le rapport de gestion des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé doit donner des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité. L'action de la société ENTREPARTICULIERS.COM étant cotée sur Euronext Growth, et que la société n'atteint pas les seuils fixés par décret 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, nous sommes pour le moment dispensés de fournir ce type d'informations.

1.8 FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Le chiffre d'affaires de la société CONQUETES s'élève au 31 décembre 2022 à 0 € contre 0 € au 31 décembre 2021.

Son résultat d'exploitation s'élève à 10 898 € au 31 décembre 2022 contre 69 433 € l'exercice précédent.

Le résultat net est de 0 € au 31 décembre 2022 contre 0 € au 31 décembre 2021.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

1.9 PRISES DE CONTROLE

Néant.

1.10 CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Néant.

1.11 SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce la société suivante :

- La société CONQUETES SARL à 100%.

Cette société ne détient aucune participation dans notre Société.

Conformément à l'article R 233-19 du Code de commerce, nous ne détenons aucune participation croisée.

1.12 CONVENTION(S) CONCLUE(S) PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'ordonnance de du 31 juillet 2014, nous vous

indiquons qu'aucune convention visée à l'article L 225-102-1 alinéa 13 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

1.13 RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS ET NOUVELLES DELEGATIONS A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.13.1 Conformément aux stipulations de l'article L 225-211 du Code de commerce, nous vous rappelons que la société a procédé aux transactions suivantes :

- Volumes échangés à l'achat sur l'exercice : 90 159 actions pour 246 895,09 €, soit un cours moyen d'achat de 2,74 €.
- Volumes échangés à la vente sur l'exercice : 86 573 actions pour 249 045,04 € soit un cours moyen de vente de 2,88 €.

Les frais de négociation sont inclus dans un forfait annuel de € au titre d'un contrat de liquidité de marché et de suivi d'analyse financière :

- Le nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice est de 117 483.
- La valeur de ces actions évaluées à leur cours d'achat est de 2,54 € euros.

Nous vous précisons que ces opérations ont eu pour finalité d'approvisionner les plans d'attribution d'actions gratuites. Des opérations ont également été réalisées par notre prestataire de services d'investissements dans le cadre du contrat de liquidité.

La répartition par objectif des titres de capital auto-détenus au 31/12/2022 est la suivante :

- contrat de liquidité : 33 190 actions
- détenues au porteur : 84 293 actions

1.13.2 Nous proposons de renouveler l'autorisation nous permettant dans le cadre de l'article L 225-209 et suivants du Code de commerce d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social de la société, soit à titre indicatif, à la date du dernier capital constaté au 8 juin 2016, au maximum 354 045 actions. Le Conseil d'administration serait ainsi habilité à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- soit leur annulation, sous réserve de l'adoption d'une résolution permettant par ailleurs la réalisation d'une réduction de capital ;
- soit la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le

cadre d'opérations de croissance externe dans la limite de 5% du capital ;

- soit leur remise à la suite de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société ;
- soit l'animation du marché du titre de la Société dans le cadre du contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- soit l'acquisition et la conservation des actions à des fins de gestion patrimoniale et financière.

1.14 RECAPITULATION DES ACQUISITIONS, CESSIONS, SOUSCRIPTIONS, OU ECHANGE DE TITRES DE LA SOCIETE AINSI QUE DES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Le groupe familial de Monsieur Stéphane ROMANYSZYN détient à la fin de l'exercice 2022 :

- Directement 16 051 actions, étant précisé qu'aucune action n'a été acquise au cours de l'exercice 2022 ;
- Indirectement par l'intermédiaire de la société GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL : 971 286 actions, étant précisé qu'aucune action a été acquise au cours de l'exercice 2022 ;
- Indirectement par l'intermédiaire de la société SR CAPITAL PARTICIPATIONS : 424 367 actions, étant précisé qu'aucune action a été acquise au cours de l'exercice 2022 ;
- Indirectement par l'intermédiaire de la société SR CAPITAL INVEST : 430 500 actions, étant précisé qu'aucune action a été acquise au cours de l'exercice 2022 ;

1.15 PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2022.

0,20 % du capital de la société ENTREPARTICULIERS.COM, soit 7.441 actions nominatives, est détenu par son personnel et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce dont les intéressés n'ont pas

la libre gestion.

Nous vous rappelons que ces actions ont été attribuées gratuitement dans le cadre du premier plan d'attribution gratuite d'actions, dénommé PAGA 2007, ces actions ayant été concrètement attribuées le 11 septembre 2009, 17.560 d'entre elles ayant été préalablement achetées sur le marché d'ALTERNEXT et le solde, soit 18.450, ayant été créées par augmentation de capital par incorporation de réserves.

Nous vous rappelons que :

- PAGA 2009

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 17 juin 2009 a autorisé le conseil d'administration, par sa neuvième résolution, à procéder à des attributions gratuites d'actions, à hauteur de 18.450 actions, au profit des salariés de ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 17.650 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 17 août 2012.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précités, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 17 juin 2009 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

La liste des bénéficiaires est demeurée annexée au procès-verbal de cette décision.

Les attributions gratuites des 17.650 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

15.650 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de l'exercice 2011 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2009 et sont restées bloquées jusqu'au 17 juin 2013.

- PAGA 2010

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 23 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration, par sa neuvième résolution, à procéder à des attributions gratuites d'actions, à hauteur de 25.000 actions, au profit des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 25.000 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 23 août 2013.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précités, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 23 juin 2010 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

La liste des bénéficiaires est demeurée annexée au procès-verbal de cette décision.

Les attributions gratuites des 24.250 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

18.600 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de l'exercice 2012 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2010 et restent bloquées jusqu'au 23 juin 2014.

- PAGA 2011

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 20 juin 2011 a autorisé le Conseil d'administration, par sa neuvième résolution, à procéder à des attributions gratuites d'actions, à hauteur de 25.000 actions, au profit des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 25.000 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 20 août 2014.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précitée, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 23 juin 2011 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

Les attributions gratuites des 20.500 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

Aucune création ou acquisition d'actions par la société n'est intervenue au cours de l'exercice 2012 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions, dénommé PAGA 2011.

11 300 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de l'exercice 2013 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2011 et restent bloquées jusqu'au 20 juin 2015.

- PAGA 2012

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société réunie le 13 juin 2012 a autorisé le Conseil d'administration, par sa douzième résolution, à procéder à des

attributions gratuites d'actions, à hauteur de 25.000 actions, au profit des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM ainsi que de la société CONQUETES qui est liée directement à la société ENTREPARTICULIERS.COM dans les conditions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce. Dans le cadre de cette résolution, le Conseil d'administration a été autorisé à attribuer gratuitement des actions dans la limite globale de 25.000 actions, au cours de la période de 38 mois à compter de la date de l'Assemblée précitée, soit jusqu'au 13 août 2015.

Sur la base de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires précitée, le Conseil d'administration de la société a décidé dans sa séance du 13 juin 2012 de procéder aux attributions gratuites d'actions en faveur des salariés d'ENTREPARTICULIERS.COM et des salariés de CONQUETES.

La liste des bénéficiaires est demeurée annexée au procès-verbal de cette décision.

Les attributions gratuites des 24.000 promesses d'actions sont effectuées sans condition d'objectif.

Aucune création ou acquisition d'actions par la société n'est intervenue au cours de l'exercice 2012 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions, dénommé PAGA 2012.

15 600 actions ont été effectivement acquises au cours du premier semestre de l'exercice 2014 au titre de ce plan d'attribution gratuite d'actions dénommé PAGA 2012 et restent bloquées jusqu'au 13 juin 2016.

1.16 EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE ENTREPARTICULIERS.COM

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les comptes sociaux sont comme suit :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 772 246 € contre 942 471 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 784 276 € contre 986 419 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 26 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 666 137 € contre 785 497 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 15 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 118 139 € contre 200 922 € au titre de l'exercice

précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 116 256 € contre 103 153 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 60 132 € contre 52 955 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen de la société est de 3 collaborateurs.

Compte tenu d'un résultat financier en 2022 de – 62 622 € (contre 139 069 € en 2021), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 55 517 € contre 339.991€ pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 4 691 €, le résultat de l'exercice 2022 se solde par un bénéfice de 60 208 € contre un bénéfice de 295 514 € au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, le total bilan de la société s'élevait à 665 542 € contre 786 642 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 al.2 du Code de commerce.

1.17 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

La situation nette est en hausse, passant de – 19 779 € au 31 décembre 2022 à – 79 987 € au 31 décembre 2021.

Il n'y a aucun endettement financier.

La trésorerie active s'élève à **289 446 €** au 31 décembre 2022 et s'élevait à 314 681 € à fin 2021.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Par rapport à l'exercice précédent, aucune modification n'a été apportée aux règles et méthodes d'établissement des comptes annuels.

Le bilan et compte de résultat figurent en annexe.

2.1 COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du groupe ENTREPARTICULIERS.COM comprenait les sociétés suivantes :

- la société CONQUÊTES détenue à 100%.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à **772 246 €**, les produits d'exploitation consolidés s'élèvent à 829 036 € et les charges d'exploitation s'élèvent à **655 239 €**. Le résultat d'exploitation est de **173 797 €** et le résultat de l'ensemble consolidé s'élève à **66 805 €**.

Au 31 décembre 2022 la situation nette s'élève à – **44 889 €** et la trésorerie active est de **535 686 €**.

Nous vous demandons, conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce, de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

2.2 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de **66 805 €** de la manière suivante :

- report à nouveau.

2.3 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons :

- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice précédent ;
- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- Qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

Les dividendes distribués sont éligibles à l'abattement de 40% ou au prélèvement forfaitaire libérateur.

2.4 DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

2.5 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Président du conseil assure la direction générale de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

2.6 SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons qu'aucun des mandats des administrateurs n'est arrivé à échéance.

2.7 REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations versées à Mr Stéphane ROMANYZSYN en 2022 :

En tant que Président Directeur Général de la société ENTREPARTICULIERS.COM, une rémunération de 19 744 € lui a été versée.

2.8 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons qu'aucun des mandats des commissaires aux comptes titulaires ou suppléants ne sont arrivés à échéance.

2.9 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

2.10 REMUNERATION ALLOUEE AUX ADMINSITRATEURS

Votre conseil d'administration propose au titre de l'exercice en cours, l'attribution d'un montant annuel global de la rémunération allouée aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à 20.000 euros, ainsi que pour chacun des exercices suivants, et ce jusqu'à décision contraire et donne tous pouvoirs au conseil d'administration de la Société aux fins de répartir, en tout ou en partie, et selon les modalités qu'il fixera, cette rémunération entre ses membres.

Nous vous demandons, chers actionnaires, d'adopter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ENTREPARTICULIERS.COM		Période du 01/01/2022 au 31/12/2022				
Résultats des cinq derniers exercices						
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	
Situation financière en fin d'exercice						
Capital social	354 045	354 045	354 045	354 045	354 045	
- D'actions émises	3 540 450	3 540 450	3 540 450	3 540 450	3 540 450	
Nombre : - D'obligations convertibles en actions						
Opérations et résultat						
Chiffres d'affaires (H.T.)	772 246	942 471	476 613	475 122	383 855	
Résultat avant impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	87 893	204 335	151 525	-34 239	-173 508	
Impôts sur les bénéfices						
Participation des salariés						
- Avant dotations aux amortissements et provisions	87 893	204 335	151 525	-34 239	-173 508	
Résultat après impôts, participation : - Dotations aux amortissements et provisions	60 208	295 514	198 717	32 956	-355 845	
Résultat distribué						
Résultat par action						
Résultat - Avant dotations aux amortissements et provisions						
après impôts, participation : - Dotations aux amortissements et provisions						
Dividende attribué						
Personnel						
Effectif moyen des salariés		3				
Montant de la masse salariale	116 256	103 153	80 454	137 260	166 409	
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales)	60 132	52 955	40 969	70 443	91 521	

ANNEXE 2

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX

M. Stéphane ROMANYSZYN
84, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Président du Conseil et Directeur Général
Editeur

Autres mandats :

Gérant de la société CONQUÊTES
Gérant de la société G.M.I.
Gérant de la SCI VILLA d'AGUESSEAU
Gérant de SR CAPITAL PARTICIPATIONS
Gérant de la SR CAPITAL INVEST sprl
Président de INVESTISSEUR.TV

Expiration du mandat de Mr Stéphane ROMANYSZYN à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

M. Marc CHAMBAULT
35, rue Poliveau
75005 PARIS

Administrateur

Autres mandats :

Gérant de la société France MC CONSEIL

Expiration du mandat de Mr Marc CHAMBAULT à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au le 31 décembre 2023.

M. Eric ADERDOR
19, avenue Sainte-Foy
92200 NEUILLY SUR SEINE

Administrateur

Autres mandats :

Président du groupe Horyzon

Expiration du mandat de Mr Eric ADERDOR à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au le 31 décembre 2027.

M. Dimitri ROMANYSZYN
84, rue d'Aguesseau
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Administrateur

Autres mandats :
Président de la société SUCCESS FAB
Gérant de SR CAPITAL PARTICIPATIONS
Gérant de la SCI VILLA d'AGUESSEAU
Gérant de la société G.M.I.
Administrateur de la société CYBERGUN
Gérant de la SR CAPITAL INVEST sprl

Expiration du mandat de M. Dimitri ROMANYSZYN à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL Administrateur
(G.M.I)
333 1172 211 R.C.S. Paris
20, rue Cambon
75001 PARIS

Expiration du mandat la société GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL (GMI) à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

ANNEXE 3

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

ENTREPARTICULIERS.COM		N° 2059 G - 2023	
® FILIALES ET PARTICIPATIONS			
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)			
Exercice clos le 31/12/2022			Néant <input type="checkbox"/>
Eligible à la récupération des données du D.P. - Juridique			
N° SIREN	433503851		
Dénomination de l'entreprise	ENTREPARTICULIERS.COM		
- N°, Type et nom de voie	20 rue Cambon		
Adresse : - Code postal	75001		
- Ville	PARIS		
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :			1
Forme juridique	SARL	Dénomination	CONQUETES
N° SIREN (si société établie en France)	448569723	% de détention	100.00
Adresse :	N° et voie	20 rue Cambon	
	Code postal	75001	Commune PARIS
Pays FR.			